

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020
SERVICE DE L'EAU & DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF



COMMUNE DE TROIS-RIVIERES

Cadre réglementaire

Le débat d'orientation budgétaire est un préalable obligatoire à l'adoption du budget pour les communes de plus de 3500 habitants ainsi qu'à leurs établissements publics. Il doit se dérouler dans les deux mois précédant le vote du budget.

La loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) a modifié les articles L 2312-1 et L 5211-36 du code général des collectivités territoriales (CGCT) relatifs à ce débat, les nouvelles dispositions imposent à l'exécutif de présenter à l'assemblée délibérante un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que la structure et la gestion de la dette.

Rappel du contexte

Depuis de 1^{er} janvier 2014 une convention pour la gestion de l'eau et de l'assainissement collectif a été conclue entre la commune de Trois-Rivières et la Communauté d'Agglomération du Grand Sud Caraïbes (CAGSC) pour trois ans, renouvelable par tacite reconduction pour une durée similaire. Cette convention de gestion étant arrivée à échéance le 31 décembre 2019, d'un commun accord, les parties ont décidé de la proroger au 1er janvier 2020 en attendant les nouvelles dispositions qui seront prises dans le cadre de la création de la structure unique de l'eau.

Analyse de la situation financière du service de l'Eau

a) les résultats de l'exécution budgétaire 2019

Sections	Dépenses (réalisations)	Recettes (réalisation)	Résultats exercice 2018	Reports N-1	Résultats de clôture 2018	Restes à réaliser Dépenses/recettes		Résultats cumulés + RAR
Section d'exploitation	1 612 614.69	1 626 978.76	14 364.07	339 765.32	354 129.39			354 129.39
Section d'investissement	391 324.52	332 347.04	-8 977.48	1 308 033.65	1 249 056.17	2 986 980.01	2 626 812.23	888 888.39
Total cumulé	2 003 939.21	1 959 325.80	-4 613.41	1 647 798.97	1 603 185.56	2 986 980.01	2 626 812.23	1 243 017.78

Compte tenu des dépenses et des recettes réalisées sur l'exercice 2019, la section de fonctionnement présente un excédent de 14 364.07 €, et la section d'investissement un déficit de 58 977.48 €. En tenant compte du report de N-1 pour chaque section et des restes à réaliser en investissement, le résultat global à la clôture de l'exercice est excédentaire de 1 243 017.78 €, et se décompose comme suit :

• solde d'exécution de l'exercice 2019 :	- 44 613.41 €
• report de N-1 :	1 647 798.97 €
• déficit RAR section d'investissement (D : 2 986 980.01 € - R : 2 626 812.23 €)	- 360 167.78 €
Total cumulé :	1 243 017.78 €

Au budget primitif 2020, le résultat excédentaire de chaque section sera reporté.

b) L'évolution de la situation financière du service de l'eau de 2016 à 2019

Libellé	2016	Var %	2017	Var %	2018	Var %	2019
Total recettes réelles d'exploitation	1 505 369	0.30	1 509 939	4.90	1 584 069	-3.92	1 521 963
Produits de la vente d'eau Hors-taxes	1 072 612	4.45	1 120 421	1.89	1 141 525	-5.35	1 080 394
Total dépenses réelles d'exploitation	1 382 548	-1.65	1 359 634	4.69	1 423 416	-0.95	1 409 763
Charges à caractère général	560 054	-11.07	498 012	8.22	538 972	-0.13	538 228
Charges de personnel	812 662	3.21	838 794	-0.82	831 924	1.33	842 993
Epargne brute	122 821	22.37	150 305	7.11	160 653	-30.16	112 200
Epargne nette	105 466	25.57	132 442	-22.90	102 104	-48.41	52 672
Remboursement des intérêts d'emprunts	5 896	33.14	7 850	-14.01	6 750	140.35	16 224
Remboursement du capital de la dette	17 355	2.92	17 863	329.66	58 888	1.08	59 528
Annuité de la dette payée au cours de l'exercice	23 251	10.58	25 713	254.57	65 458	15.88	75 852

Les recettes réelles qui avaient progressé de 4.90% en 2018 par rapport à 2017, sont en diminution de 3.92% en 2019, en raison principalement de la baisse du volume d'eau vendu aux abonnés (547 007 m³ en 2019 contre 569 991 m³ en 2018). De ce fait les produits de la vente d'eau hors taxes enregistrés sur l'exercice 2019 sont de 1 080 394 € contre 1 141 525 € en 2018.

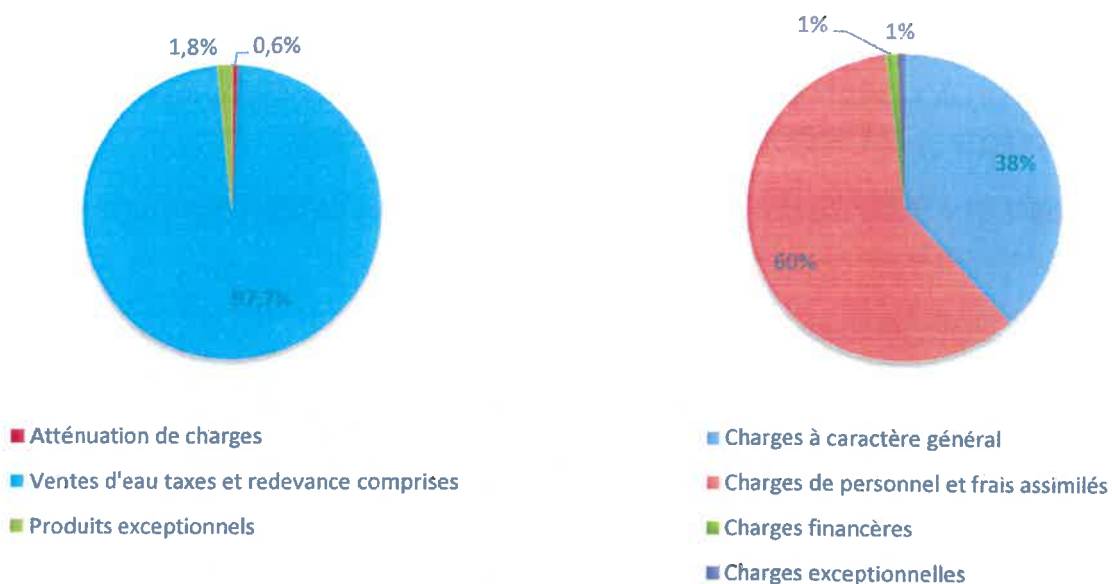
Les dépenses réelles de fonctionnement sont globalement bien maîtrisées, elles ont très peu progressé, + 1.93% entre 2016 et 2019, et sont en légère diminution de 0.95% en 2019 par rapport à 2018.

Les charges de personnel qui constituent le principal poste de dépense sont en légère hausse de 1.33 % par rapport à 2018, cela s'explique principalement par l'augmentation du quota horaire d'un agent et la revalorisation de la grille indiciaire de certains agents de catégorie C.

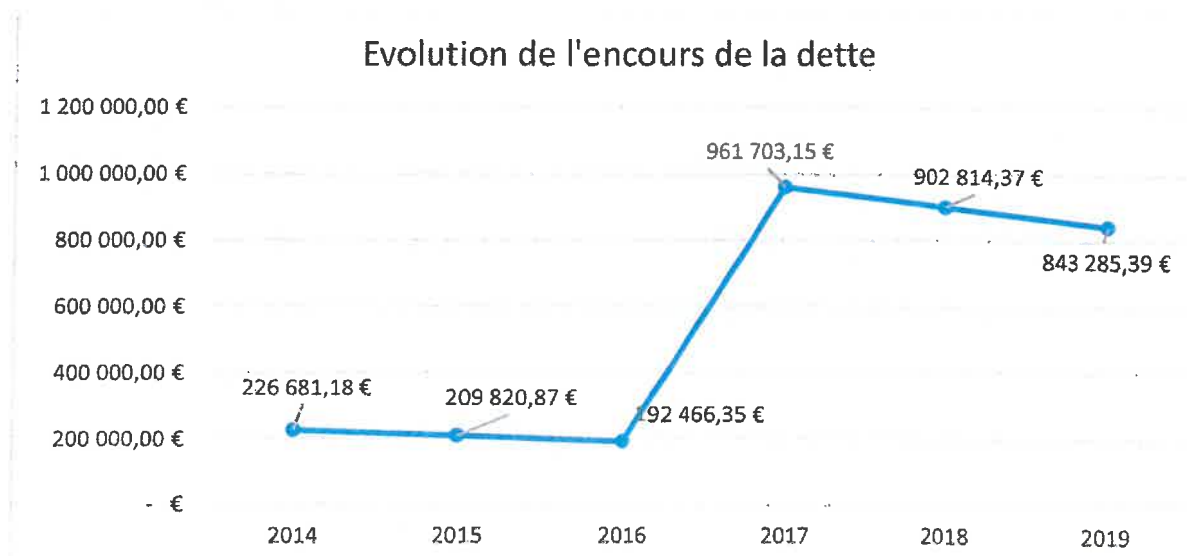
Compte tenu des dépenses et des recettes réelles de fonctionnement enregistrées sur l'exercice, le niveau de l'épargne brute est en baisse par rapport à 2018 (112 200 € en 2019 contre 160 653 € en 2018). Il reste tout de même positif et permet de couvrir le remboursement du capital de la dette. L'épargne nette qui contribue au financement des dépenses d'investissement est également en baisse de 48.41% (52 672 € en 2019 contre 102 104 € en 2018).

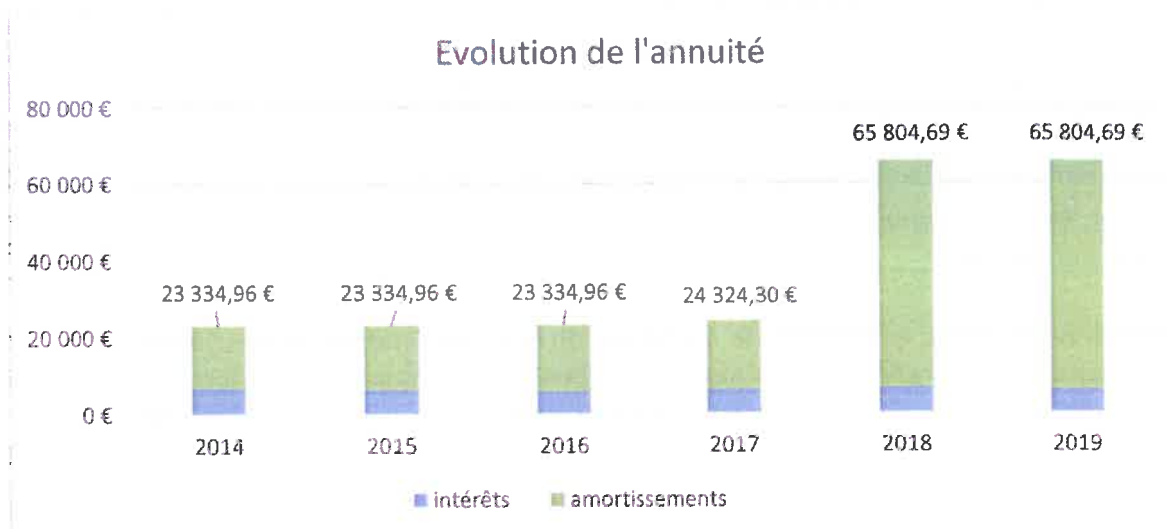
L'annuité de la dette progresse de 15.88 %, du fait des intérêts payés en 2019 pour le préfinancement par l'AFD de la subvention FEDER obtenue pour la réalisation des travaux de l'Ermitage.

Répartition des recettes et dépenses réelles



ETAT DE LA DETTE DU SERVICE DE L'EAU





L'encours de la dette a considérablement augmenté à partir de 2018, en raison du prêt contracté pour financer les travaux de renforcement du réseau d'adduction et de distribution de l'Ermitage. Au 31 décembre 2019, il s'établissait à 843 285 €.

L'annuité de la dette représente 4.98 % des recettes réelles de fonctionnement, la capacité de désendettement est de 7.51 ans.

Synthèse de la dette au 31/12/2019

prêteur	Capital restant dû	annuités	Taux	Durée résiduelle
AFD	137 290 €	23 334 €	2.91% (fixe)	6 ans
AFD	705 995 €	42 470 €	0.25% (fixe)	17 ans

LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES DU SERVICE DE L'EAU POUR 2020

Sur la base du volume d'eau vendu en 2019, du nombre d'abonnés au 1^{er} janvier 2020, et des tarifs en vigueur, les produits de la vente d'eau qui représentent 98 % des recettes réelles de fonctionnement, devraient permettre d'assurer l'équilibre budgétaire sans qu'il soit nécessaire d'augmenter le prix de l'eau.

Le prix de l'eau, taxes et redevances comprises au 1^{er} janvier 2020

PART DE LA COLLECTIVITE	
Part fixe abonnement (€)	15,54 € HT/trimestre
Part proportionnelle (€ HT/m ³) :	
1 ^{er} tranche : de 0 à 40 m ³	1,36 € HT /m ³
2 ^e tranche : de 41 à 70 m ³	1,65 € HT /m ³
3 ^e tranche : au-delà de 70 m ³	1,95 € HT /m ³
autre : spécial agriculteurs	0,97 € HT /m ³
TAXES	
Taux de TVA	2,1 %
Droit additionnel à l'octroi de mer	1 % du total HT soit 0,0249 €/m ³ pour 120 m ³
REDEVANCES DE L'OFFICE DE L'EAU	
Prélèvement sur la ressource en eau	0,1114 €/m ³
Pollution domestique	0,5 €/m ³
Le prix du m³ est de 2.57 € TTC (sur la base de 120 m³/an)	

Pour l'exercice 2020, les dépenses et les recettes prévisionnelles devraient s'élever à 1 898 405 € pour la section de fonctionnement et à 4 135 000 € pour la section d'investissement.

En section de fonctionnement, les recettes provenant des produits de la vente d'eau au abonnés ont été estimés à 1 333 000 € taxes et redevances comprises.

Les autres recettes prévisionnelles proviennent des atténuations de charges, des travaux, des produits exceptionnels, ainsi que des opérations d'ordre de transferts entre sections.

Concernant les dépenses de fonctionnement, globalement elles devraient rester au même niveau qu'en 2019, les principales dépenses prévues sont :

- Les charges à caractère général qui restent stables : 623 200 € contre 622 000 €, correspondant à 38 % des dépenses prévisionnelles.
- Les prévisions des charges de personnel : 861 720 €, en diminution de 2.72 % par rapport à 2019, principalement dû au départ à la retraite de deux agents du service fin 2019, qui n'ont pas été remplacés. Elles représentent 52.58 % des dépenses réelles de fonctionnement.
- Les charges exceptionnelles et les autres charges de gestion courantes : 125 000 €.
- Les charges financières sont en hausse en 2020 : 28 820 € prévus contre 16 624 € payés en 2019, cette progression est due aux intérêts à payer cette année concernant le préfinancement par l'AFD de 80 % de la subvention FEDER obtenue pour financer les travaux de l'Ermitage.

Les autres dépenses concernent les opérations d'ordre budgétaire : les dotations aux amortissements des immobilisations et le virement à la section d'investissement.

PRESENTATION SYNTHETIQUE DES DEPENSES ET RECETTES PREVISIONELLES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Chap.	Libellé	Propositions 2020	Chap.	Libellé	Propositions 2020
011	Charges à caractère général	623 200	013	Atténuations de charges	9 128
012	Charges de personnel	861 720	70	Vente d'eau, taxes et redevances, travaux	1 383 000
65	Autres charges de gestion courante	120 000	77	Produits exceptionnels	28 000
66	Charges financières	28 820			
67	Charges exceptionnelles	5 000			
023	Virement à la section d'investissement	60 190	042	Ope. d'ordre de transfert entre sections	124 148
042	Ope. d'ordre de transfert entre sections	199 475	002	Résultat reporté	354 129
Total recettes		1 898 405	Total dépenses		1 898 405

LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

Les opérations en cours

- Les travaux de renforcement de la production d'eau potable à partir des sources de l'Ermitage et l'abandon du captage de Gommier.
- Le remplacement des vannes et électrovannes de l'UPEP de La Plaine.
- Le remplacement de l'armoire électrique du poste de surpression de Grand-Fond.
- L'acquisition de matériels et logiciels informatiques pour la mise en œuvre de la radio-relève.
- L'acquisition de matériels divers pour le renouvellement de 1800 compteurs bloqués ou âgés de plus de 15 ans.

Ces opérations sont prises en compte dans l'état des restes à réaliser du compte administratif 2019 pour un montant global de 2 986 980 €.

Les nouvelles opérations d'investissement prévues pour 2020 :

NOUVELLES OPERATIONS	COÛT PREVISIONNEL
Acquisition de modules radio pour finaliser la mise en œuvre de la radio relève des compteurs	104 500 €
Acquisition de pré-localisateurs afin d'augmenter le linéaire d'investigation pour la recherche des fuites	20 000 €
Acquisition de panneaux de signalisation ainsi que des feux tricolores de chantier sur batterie	15 000 €
Réalisation d'une étude de faisabilité afin d'augmenter la zone d'influence de l'UDI de la Plaine	15 000 €
Réfection de la clôture des PPI des captages de Gommier et de La Plaine	20 000 €
Remplacement de l'armoire électrique de l'UPEP de Tête-Canal	15 000 €
Réhabilitation de l'armoire de commande de l'UPEP de La Plaine	41 500 €
Installation et remplacement de matériels industriels divers sur le réseau AEP et aux unités de production de Tête-Canal et de Gommier (<i>appareils de régulation, vannes, électrovannes, armoires électriques, automate, matériels de télégestion, compteurs de sectorisation...</i>)	162 500 €
Remplacement de deux véhicules (un utilitaire et un camion benne de 3,5 t âgés respectivement de 12 et 8 ans)	65 000 €
Mise en place d'un « portail client » permettant à l'utilisateur de consulter l'ensemble de ses données et de payer sa facture par internet	20 000 €
Réhabilitation des réservoirs de Grande-Anse, de la Regrettée et de la Plaine (<i>mise en place d'une membrane PVC armé pour assurer leur étanchéité</i>)	150 000 €
Acquisition matériels de bureau et informatiques	30 000 €
Acquisition canalisations et matériels divers pour la réalisation des travaux en régie : -Achèvement des travaux de renouvellement réseau en amiante-ciment à Poterie et d'extension du réseau EP allée des Pipirits -remplacement des canalisations en amiante-ciment du réseau AEP de Bas-Schaelcher (2 500 ml)	275 000€

Les dépenses prévisionnelles de la section d'investissement seront financées par :

- Le report du résultat excédentaire de la section
- Le virement de la section de fonctionnement
- Le solde des aides financières (OEG, Etat) concernant les travaux de l'Ermitage
- Le solde des aides financières (Etat, Région, OEG) concernant le renouvellement des compteurs de plus de quinze ans et la mise en œuvre de la radio relève des compteurs.

II - LE SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Analyse la situation financière du service de l'assainissement collectif

a) les résultats d'exécution du budget de l'exercice 2019

	Dépenses réalisées	Recettes réalisées	Résultat exercice 2019	Reports N-1	Résultat de Clôture 2019	Restes à réaliser Dépenses /recettes		Résultat cumulé + RAR
Section d'exploitation	219 588.17	219 940.47	352.30	113 727.73	114 080.03			114 080.03
Section d'investissement	3 866.28	40 194.12	36 327.84	227 155.03	263 482.87	29 605.66	373 150.00	607 027.21
Total cumulé	223 454.45	260 134.59	36 680.14	340 882.76	377 562.90	29 605.66	373 150.00	721 107.24

Les données chiffrées du tableau ci-dessus présentent un résultat cumulé excédentaire de 721 107.24 €, soit un excédent de 114 080.03 € pour la section d'exploitation et également un excédent de 607 027.21 € pour la section d'investissement, le détail est le suivant :

- Solde d'exécution de l'exercice 2019 : 36 680.14 €
- Report des résultats de l'exercice N-1 : 340 882.76 €
- Restes à réaliser en investissement (D : 72 250.00 € – R : 213 150.00 €) : 343 544.34 €

Résultat cumulé 721 107.24 €

Au budget primitif le résultat excédentaire de chaque section sera reporté.

b) L'évolution de la situation financière du service de 2016 à 2019

	2016	Var %	2017	Var %	2018	Var %	2019
Total recettes réelles d'exploitation	287 788	-21.78	225 086	17.16	263 732	-16.60	219 940
Produits de la redevance d'assainissement	184 646	2.24	188 877	14.29	215 886	-14.80	183 915
Total dépenses réelles d'exploitation	134 753	20.11	161 858	-0.60	160 877	11.51	179 394
Charges à caractère général	36 182	41.16	51 075	-19.63	41 047	34.26	55 111
Charges de personnel	95 495	14.62	109 465	8.32	118 583	4.79	124 268
Epargne brute	153 035	-58.68	63 228	62.67	102 855	-60.27	40 546
Epargne nette	130 321	-68.92	40 514	97.81	80 141	-49.40	40 546
Remboursement des intérêts d'emprunts	2 265	-33.50	1 506	-62.48	565		0
Remboursement du capital de la dette	22 714	0	22 714	0	22 714		0
Annuité de la dette payée au cours de l'exercice	24 979	-3.03	24 220	-5.80	23 279		0

Les recettes réelles d'exploitation sont en baisse de 16.60% par rapport à 2018, en raison essentiellement de la diminution du volume d'eau traitée (112 964 m³ en 2019 contre 126 253 m³ en 2018), ainsi le total des produits de la redevance d'assainissement collectif qui était de 215 886 € en 2018 est de 183 915 € en 2019.

Les dépenses réelles de fonctionnement qui sont restées stables entre 2017 et 2018, progressent en 2019 de 11.51% par rapport à 2018. Cela s'explique par l'augmentation :

- des charges de gestion courante de 34.26%, due principalement à la somme payée pour la consommation d'énergie électrique des différentes stations de traitement des eaux usées (12 102 € en 2019 - 7 800 € en 2018) et à la taxe de modernisation des réseaux de collecte reversée à l'Office de L'Eau (21 000 € en 2019 – 15 000 € en 2018).
- des charges de personnels de 4.79% (changement de grade de deux agents et passage d'un agent à temps complet).

L'épargne brute et l'épargne nette sont en baisse significative par rapport à l'exercice précédent. Cela est dû à l'évolution divergente des recettes réelles et des dépenses réelles, évoquées précédemment. Elles restent tout de même positives et se situent au même niveau, soit 40 546 € ; il est à noter que depuis fin 2018 l'endettement du service d'assainissement collectif est nul.

LES PERSPECTIVES POUR 2020

Le budget primitif devrait s'équilibrer en recettes et en dépenses à 346 000 € pour la section de fonctionnement et à 2 423 403 € pour la section d'investissement.

Sur la base du volume d'eau traitée en 2018 (112 964 m³) et du nombre d'abonnés (1049), les produits de la redevance d'assainissement qui représentent plus de 95 % des recettes réelles de fonctionnement ont été estimés à 220 000 €. Ils devraient permettre d'assurer l'équilibre de la section de fonctionnement sans qu'il soit nécessaire d'augmenter les tarifs.

Les tarifs de l'assainissement collectif taxes et redevances comprises au 1^{er} janvier 2019

TARIFS	au 1 ^{er} janvier 2019
PART DE LA COLLECTIVITE	
Part fixe abonnement	9,00 € HT/trimestre
Part proportionnelle :	
prix du m ³ de 1 à 500 m ³	1,35 € HT /m ³
prix du m ³ > 500 m ³	1,43 € HT /m ³
TAXES	
Taux de TVA	2,1 %
REDEVANCES DE L'OFFICE DE L'EAU	
Modernisation des réseaux de collecte	0,3000 €/m ³

Le prix du m³ d'eau traitée est de 1,65 € HT et de 1,99 € TTC (sur la base de 120 m³/an)

LES PREVISIONS DE DEPENSES ET DE RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

a) Les prévisions de dépenses

- Les charges à caractère général : 72 000 €
- Les charges de personnel devraient se situer autour de 131 500 €, soit une hausse d'environ 1.2% par rapport à 2018, due au Glissement Vieillesse Technicité (avancement d'échelon et de grade des agents compte tenu de leur ancienneté).
- Les pertes sur créances irrécouvrables (2008 à 2015) : 30 000 €

- Les autres dépenses concernent les opérations d'ordre budgétaire (*virement à la section d'investissement et les opérations de transferts entre sections*).

b) les prévisions de recettes

Les dépenses de fonctionnement seront financées principalement par :

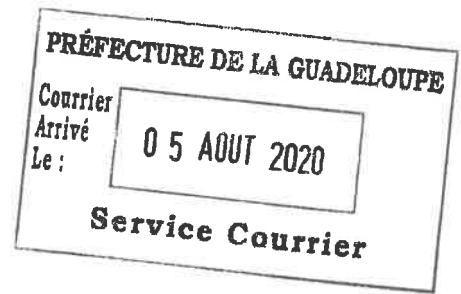
- Les produits de la redevance d'assainissement estimés à 210 000 €
- Les produits des travaux : 5 000 €
- Les recettes d'ordre de transferts entre sections : 15 900 €
- Le report du résultat excédentaire de la section de fonctionnement : 114 080.03 €

LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

Le montant des restes à réaliser en dépenses d'investissement est de 29 605 €, correspondant au solde du marché attribué au bureau d'études CTI pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre pour l'opération d'extension du réseau EU de Grande-Anse.

Les nouvelles opérations prévues pour 2020 :

- Travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif de Grande-Anse – suppression de la STEU des Acacias dont le coût est estimé à 1 766 192 €.
- la mise à jour du Schéma Directeur d'assainissement collectif pour un coût prévisionnel de 95 000 €. Il a été réalisé en 2001, compte tenu de l'évolution des réseaux, du développement urbanistique de ces dernières années et des projets à venir, son actualisation est nécessaire.
- l'achèvement de l'extension du réseau de collecte des eaux usées de Fond 'Lo vers la résidence Les Cacaoyers, la suppression de la mini station d'épuration, ainsi que la réhabilitation d'une partie du réseau EU du lotissement Bellemont. Le coût prévisionnel est de 25 000 €, ces travaux seront réalisés en régie.
- l'acquisition de matériels industriels divers pour assurer le bon fonctionnement de la STEU de Robin et des différents postes de refoulement (roue du clarificateur, agitateur central, pompes diverses pour STEU et postes de refoulement, clapets, surpresseur d'air, racleur à graisse, rail lampes UV...) : 70 000 €
- le remplacement du véhicule du service: 20 000 €
- la réhabilitation des armoires électriques du poste de refoulement de Bord-de-Mer et de la STEU de Bas-Schoelcher : 20 000 €



Fait à Trois Rivières le 01 juillet 2020

- Les dépenses prévisionnelles d'investissement seront financées par :
- Le report du résultat excédentaire,
 - L'auto-financement dégagé par section de fonctionnement au profit de l'investissement,
 - Les subventions de l'Europe, de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) et de l'Office de l'Eau pour la réalisation des travaux d'extension du réseau EU de Grande-Anse,
 - Un emprunt contracté auprès de l'AFD

